

- Vous devez être à jeun mais vous devez prendre votre traitement habituel.
- Vous recevrez des instructions concernant la douche obligatoire et la préparation du point de ponction dans le service de soins.

A votre retour dans votre service, vous devez rester allongé pendant 6h pour éviter un éventuel saignement au niveau du point de ponction. Les membres de l'équipe médicale diront à quel moment il est possible de boire et manger.

Appelez immédiatement votre médecin ou le cas échéant notre équipe médicale en cas de douleur, de fièvre, de frissons, une sensation de froid, de réapparition de l'ictère (teint jaune) dans les semaines qui suivent l'examen.

6. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de l'examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos du drainage des voies biliaires.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par l'équipe médicale et des manipulateurs (trices) qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné(e)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,.....

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisée le drainage des voies biliaires.

Bordeaux le,

Signature

Pôle imagerie médicale

Groupe hospitalier Sud (Haut-Lévêque) : Tél. 05 57 65 64 44

Groupe hospitalier Saint-André : Tél. 05 56 79 58 00

Groupe hospitalier Pellegrin : Tél. 05 56 79 55 99 / 05 56 79 48 80



DRAINAGE BILIAIRE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment.

Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez. Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains actes d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et de la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La radiologie utilise des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Lors d'une procédure de radiologie interventionnelle, ils servent notamment à guider le geste du médecin opérateur. Leur utilisation est donc primordiale pour le bon déroulement de l'intervention.

Le choix de cette technique tient compte de son **rapport bénéfice-risque**. Aussi, toutes les précautions sont prises pour **limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées sont ainsi généralement faibles pour les procédures courantes. Toutefois, il est possible que certaines interventions soient plus compliquées que d'autres, et nécessitent une durée d'exposition plus importante : la dose délivrée pourra alors être plus élevée.

Madame, mademoiselle, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler au plus tôt, par exemple lors de la prise de rendez-vous ou lors de votre consultation avec le médecin radiologue. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté

1. Nature de l'acte

Les voies biliaires se drainent dans la partie initiale de l'intestin (duodénum) par un orifice appelé papille. En cas de rétrécissement de la voie biliaire, la bile ne peut plus s'écouler, c'est pourquoi vous êtes "jaune".

Le geste va permettre de mettre en place un drain (petit tuyau de plastique) ou une prothèse métallique (stent) dans le foie et au travers de la peau pour drainer vos voies biliaires.

Le drainage et/ou la prothèse évacuant la bile seront mis en place de manière temporaire ou définitive à travers le rétrécissement.

Ce drainage sera réalisé dans le service de radiologie, car nécessite l'utilisation d'un guidage par radioscopie et échographie.

Le geste nécessite une courte hospitalisation pour surveillance.

2. Déroulement de l'acte

Pour améliorer la tolérance de l'intervention, une anesthésie générale est programmée. Il est de la compétence du médecin anesthésiste- réanimateur de répondre à vos questions relatives à l'anesthésie.

À votre arrivée dans le service de radiologie, une surveillance cardiaque et de la tension artérielle sera mise en place et une perfusion sera posée au pli du coude dans laquelle un médicament antalgique vous sera administré. L'intervention va se dérouler en quatre étapes sous contrôle radioscopique et échographique :

- ponction directe des voies biliaires nécessitant une petite incision de la peau et des muscles (environ 1 cm).
- opacification des voies biliaires permettant de visualiser l'obstacle.
- dilatation du rétrécissement,
- positionnement du drain ou de la prothèse. La procédure dure en moyenne 1h30.

3. Bénéfices escomptés

Les bénéfices attendus du drainage biliaire par voie radiologique sont largement supérieurs aux risques encourus.

En fonction du siège de l'obstacle, un geste de drainage peut parfois aussi être réalisé par voie endoscopique.

Ce type de traitement est généralement mieux toléré que la chirurgie. Il permet d'éviter une intervention chirurgicale ou de la faciliter si elle s'avère nécessaire ultérieurement.

Il nécessite une plus petite incision, entraîne moins de douleurs dans les suites de l'intervention, la durée d'hospitalisation est plus courte.

Le radiologue interventionnel travaille en étroite collaboration avec l'équipe

médico-chirurgicale afin de vous assurer les soins les plus appropriés à votre cas. Si une prothèse (stent) vous a été posée, vous devrez le signaler lors d'exams d'imagerie ultérieurs (IRM, scanners...) car elle peut être à l'origine de fausses images.

4. Risques, incidents et complications

- Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité optimales, comporte un risque de complication, notamment :
- Réaction d'intolérance (principalement chez les patients à terrain allergique) liée à l'injection du produit iodé. Généralement transitoires et sans gravité, les complications graves sont rarissimes (urticaire, œdème de Quincke, choc allergique ...). Le risque de décès est exceptionnel (moins d'un cas sur 100 000).
- Des douleurs abdominales peuvent apparaître au décours du drainage, le plus souvent transitoires et calmées par les médicaments.
- Une hémorragie peut nécessiter des transfusions de sang et de dérivés sanguins, exceptionnellement une intervention chirurgicale.
- Une infection des voies biliaires est rare dans les suites d'un drainage ; elle sera révélée par de la fièvre et des frissons, et nécessitera un traitement par antibiotiques.
- Les drains et prothèses peuvent se boucher secondairement et nécessiter un changement du matériel ou la mise en place d'une nouvelle prothèse.
- D'autres complications sont exceptionnelles telles que les troubles respiratoires ou cardio-vasculaires qui peuvent être favorisés par vos antécédents médico-chirurgicaux. Toutes ces complications peuvent nécessiter une prolongation de l'hospitalisation.
- La procédure peut échouer si le rétrécissement est trop important.
- Risques liés aux rayons X : « Si au cours des semaines qui suivent l'intervention vous remarquez une rougeur ou une dépilation au niveau de votre peau, localisée au niveau de la région qui a été explorée, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe médicale qui vous a pris en charge afin qu'elle puisse assurer votre suivi ».

5. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

- Il est essentiel de nous signaler tout antécédent ou tout terrain allergique (asthme, urticaire, allergie à l'iode, œdème de Quincke). De plus, les diabétiques prenant des biguanides (Glucinan®, Glucophage®, Stagid®) doivent également le signaler car ce traitement doit être interrompu durant quelques jours.
- Veuillez également nous signaler le plus tôt possible un éventuel traitement destiné à fluidifier le sang (ex. Aspegic®, Kardegic®, Plavix®, Sintron®, Previscan® ou autres).
- Vous devrez apporter le jour de l'examen la liste écrite des médicaments que vous prenez.